

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00341

Numéro SIREN : 828 197 426

Nom ou dénomination : 2ASO

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004501

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/004501**  
n°de gestion : **2017B00341**  
n°SIREN : **828 197 426 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 15/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2ASO - Société par actions simplifiée  
rue Marcel Dassault ZI Saint Thomas 42500 le Chambon-feugerolles -FRANCE-

**date de clôture : 30/09/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



752280

Désignation de l'entreprise 2ASO SAS Néant  \*

Adresse de l'entreprise RUE MARCEL DASSAULT 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

Numéro SIRET \* 

8	2	8	1	9	7	4	2	6	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

*Certifié conforme*

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 12 Durée de l'exercice précédent \* 19

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>30092019</u>	<u>30092018</u>	
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	65 648	85 829	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>048</b>	<b>65 648</b>	<b>85 829</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	27 823	29 996	
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	59 212	46 341
		Autres * (3)	072	074	27 324	10 239
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	569	12 741	
	Charges constatées d'avance *	092	094	686	1 068	
	<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>098</b>	<b>115 614</b>	<b>100 385</b>
	<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>112</b>	<b>181 262</b>	<b>186 214</b>

<b>PASSIF</b>		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
		1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	2 122	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(220)	
	Provisions réglementées	140		
	<b>Total I</b>		<b>142</b>	<b>7 622</b>
	<b>Total II</b>		<b>154</b>	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	4 614	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	130 226	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	39 019	
	Produits constatés d'avance	174		
<b>Total III</b>		<b>176</b>	<b>178 592</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>	<b>186 214</b>	

**GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE**  
**SI-ETIENNE**  
**004501 15 JUN 2020**  
**17 B 341**

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 691
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	401	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.





Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : 2ASO SASNéant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	111 153	442	2 400	444		446	113 553			113 553	
	Installations générales agencements divers	450	4 310	452		454		456	4 310			4 310	
	Matériel de transport	460	5 000	462	1 300	464		466	6 300			6 300	
	Autres immobilisations corporelles	470	3 733	472	1 991	474		476	5 724			5 724	
Immobilisations financières		480		482		484		486					
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>124 196</b>	<b>492</b>	<b>5 691</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>129 887</b>			<b>129 887</b>	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	34 827	532	22 669	534		536	57 496			57 496	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	359	542	431	544		546	790			790	
	Matériel de transport	550	1 299	552	1 194	554		556	2 492			2 492	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 882	562	1 579	564		566	3 461			3 461	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>38 367</b>	<b>572</b>	<b>25 873</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>64 239</b>			<b>64 239</b>	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2ASO SAS

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

## II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860	20	189
Total des déficits restant à reporter	870	20	189

## III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996		

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380						
N° du centre de gestion agréé	388						
Montant de la TVA collectée	374					53	624
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					32	794
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**5**

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2ASO SAS		Neant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/10/2018	et clos le : 30/09/2019	Durée en nombre de mois
		1 2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	270 747
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	270 747
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	683
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	683
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats	121	117 368
Variation négative des stocks	145	2 173
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	41 614
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	37
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	161 193
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137 110 237
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020 x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022 270 747	Effectifs au sens de la CVAE *
		023 2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024 01/01/2018	160 31/12/2018
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises ; qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**2ASO**  
**Société par actions Simplifiée**  
**au capital de 5 000 Euros**  
Siège social : **ZI St Thomas, Rue Marcel Dassault**  
**42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES**  
**828 197 426 RCS SAINT ETIENNE**  
\*\*\*\*\*

**DECISIONS D’AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L’EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -220,32 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-220,32 euros
en totalité au compte « autres réserves »	2 122,21 euros
S'élevant ainsi à 1901,89 euros	

S'agissant du deuxième exercice social, l'associé unique précise qu'il n'y pas eu de distribution antérieure de dividendes.

Le Président  
Damien SANIAL

